

FORA

Février 2023



Déroulement des inscriptions

1ère étape: PRE - INSCRIPTION

- ✿ Envoyer votre [bulletin d'inscription](#) (dernière page de ce catalogue) dûment rempli à la FORA par voie postale ou par mail OU inscrivez-vous sur le site FNO.fr
- ✿ Un mail de confirmation vous sera envoyé quelques jours après. **VOUS SEREZ AVISÉ EN CAS D'IMPOSSIBILITE D'INSCRIPTION ou de placement en liste d'attente.**

2ème étape: INSCRIPTION définitive

- ✿ **1 MOIS AVANT** la formation, vous recevrez un mail contenant la convention à renvoyer signée, accompagnée du règlement ou de la caution (information stipulée dans la convention). Le règlement peut se faire par chèque à l'ordre de la FORA ou par virement.

3^{ème} étape: RAPPEL DE LA FORMATION

✿ Environ quinze jours avant la formation, vous recevrez un mail avec les diverses informations pratiques concernant le stage.

4^{ème} étape: POST FORMATION

✿ Le chèque de règlement (format FIF-PL) sera encaissé dans un délai d'un mois à partir du début de la formation.

✿ Votre chèque de caution (format DPC) sera détruit après la clôture de votre dossier si vous avez répondu aux obligations.

✿ A la fin de la formation, vous recevrez un mail avec les divers questionnaires à remplir. Pour valider votre formation, vos réponses sont obligatoires. En l'absence de ces réponses, vous ne recevrez pas les différents justificatifs nécessaires à votre indemnisation par l'ANDPC ou le FIF-PL .

INFORMATIONS UTILES

✿ Nos formations se déroulent en présentiel. Toutefois, si cela s'avère nécessaire, le format passera en distanciel.

✿ Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée et validées à réception du bulletin d'inscription dûment rempli.

✿ Pour les orthophonistes salariés, dont les frais de formation sont pris en charge par l'employeur, la procédure d'inscription est identique.

✿ Tout désistement doit être formulé par écrit (courrier ou mail) au moins 15 jours avant le début de la formation.

✿ FORA se réserve le droit d'annuler un stage, notamment si le nombre de participants est jugé insuffisant 15 jours avant son début. Le montant du stage sera alors intégralement remboursé mais les frais annexes (billets de train, hôtel) ne seront en aucun cas pris en charge.

✿ Chaque formation sera encadrée par un représentant de la FORA.

✿ Une évaluation des connaissances et de la satisfaction sera proposée après chaque formation.

✿ Toutes nos formations sont accessibles. En cas de handicap nécessitant des adaptations, veuillez contacter Madame Amélie Malbec-Petitjean (cf.contacts FORA).

✿ Les frais de participation peuvent être pris en charge par le FIF-PL, (toutes les formations non agréées par cet organisme en sont exclues).

Renseignements sur www.fifpl.fr.

N° déclaration d'activité FORA: 83 63 04443 63

NOUVEAUTES

✿ *Les adhérents du SIORA bénéficieront d'une remise de 50 euros sur le coût de la formation indiqué sur le programme (exonération des frais de dossier), sous réserve d'être à jour de leur cotisation au moment de la formation.*

✿ Vous pouvez réserver une chambre d'hôtel à l'Hôtel Holiday Inn à tarif préférentiel auprès de Marie Jaillet : marie.jaillet@hiclermont.com

✿ Un minimum de cinq stagiaires inscrits sous le format DPC à une formation est maintenant requis pour que la prise en charge par l'ANDPC soit possible

Pour comprendre comment déposer une demande de prise en charge DPC ou FIF-PL en moins de 3 minutes : cliquez sur le lien ci-dessous :



L'intervention orthophonique en langage écrit auprès des adolescents

Jérémy PERICHON, Orthophoniste

Nombre de participants : 24 personnes

Public concerné :

- être titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie ou de tout titre admis en équivalence



OBJECTIFS de la FORMATION

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de mettre en œuvre une démarche de partenariat auprès des adolescents qui présentent un trouble spécifique du langage écrit et de collaborer avec les différents acteurs du parcours de soin.

Il sera en mesure :

- de comprendre les spécificités d'une intervention auprès des adolescents
- de mener un entretien clinique visant à faire émerger les besoins, les valeurs et les préférences de chacun
- de réaliser un bilan fonctionnel centré sur l'identification de facilitateurs, d'obstacles, de limitations fonctionnelles et de restrictions de participants en s'appuyant sur un modèle universel
- d'élaborer communément le projet de soin orthophonique selon le principe de décision partagée (objectifs thérapeutiques, modalités de l'intervention, évaluation)

Les stagiaires pourront mettre en pratique les connaissances et compétences acquises dès la fin du stage.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Appréhender les différents concepts terminologiques : décision partagée, participation sociale, limitation fonctionnelle, retentissement fonctionnel, partenariat parental
- Élaborer un diagnostic orthophonique en prenant en compte les limitations fonctionnelles et les restrictions de participation sociale
- Présenter les outils d'évaluation des limitations fonctionnelles
- Parvenir à une interprétation clinique de la M.I.R.F. (Mesure des Indicateurs du Retentissement Fonctionnel) version ADOS
- Parvenir à une prise de décision partagée centrée sur les valeurs et les préférences des différents partenaires
- Formuler des objectifs concertés à long, moyen et court terme
- Rédiger un Plan d'Intervention Orthophonique Concerté
- Tisser des liens entre les données probantes, protocoles d'intervention et applications cliniques
- Parvenir à un partenariat école-famille-communauté



MOYENS PEDAGOGIQUES et TECHNIQUES : PPT, quizz, vidéos, travaux de groupe / jeux de rôles, vignettes cliniques



PROGRAMME

PREMIER JOUR - Matin : 8H45 – 12H45

8H45 – 9H00 : Présentation du contenu de la formation

9H00 – 9H15 : Les codes ont changé !

- S'approprier les codes générationnels des adolescents du XXIème siècle pour les intégrer dans notre cabinet

9H15 – 10H00 : L'adolescence : des enjeux développementaux multiples

- Métamorphose pubertaire
- Profil psycho-socio-émotionnel des adolescents : quête d'autonomie et quête identitaire
- Quelles implications pour notre pratique orthophonique ? Comment respecter ce besoin d'autonomie et garantir une alliance thérapeutique durable ?

10H00 – 10H30 : Partenariat adolescent – parents – orthophoniste

- Repérer les facteurs motivationnels et comprendre leur dynamique (motivation interne vs externe)
- Haute Autorité de Santé : posture de l'orthophoniste et pistes d'actions recommandées pour susciter l'engagement du patient et limiter sa démotivation

10H30 – 10H45 : Pause

10H45 – 11H45 : Apports de l'entretien motivationnel en orthophonie

- Fondements théoriques
- Mise en situation pratique

11H45 – 12H45 : Evaluer les besoins de l'adolescent

- La Mesure des Indicateurs du Retentissement Fonctionnel (version ADOS) : un outil transversal
- Le journal des activités quotidiennes (outil d'évaluation) : co-déterminer des objectifs thérapeutiques centrés sur les défis quotidiens de l'adolescent

PREMIER JOUR - Après-midi : 14H00 – 17H30

14H00 – 14H45 : La décision partagée

- Recommandation de bonne pratique de la HAS
- L'application du principe de décision partagée : leviers et obstacles
- Concilier les attentes de l'adolescent et de ses parents : enjeux et limites

14H45 – 15H30 : Définir des objectifs thérapeutiques fonctionnels en prenant en compte les préférences et les valeurs de chacun

- Formuler des objectifs à court, moyen et long terme adaptés au profil de notre patient

15H30 – 15H45 : Pause

15H45 – 16H45 : Elaborer ensemble le projet de soin orthophonique

- Le Plan d'Intervention Orthophonique Concerté : version ADOS

16H45 – 17H15 : Evaluer l'efficacité de notre intervention

- Différentes mesures utilisables en pratique : Goal Attainment Scale, monitoring, lignes de base...
- Critères d'arrêt de l'intervention

17H15 – 17H30 : Synthèse de la 1ère journée de formation et temps d'échange (questions/réponses)

DEUXIEME JOUR - Matin : 8H45 – 12H15

8H45 – 10H00 : Langage écrit et Recommandations de Bonne Pratique (Leloup et al., 2021)

- Nouvelle terminologie des troubles du langage écrit
- Classification des lecteurs selon le modèle S.V.R.
- Facteurs de risque / facteurs de protection
- Ingrédients actifs de l'intervention orthophonique

10H00 – 10H30 : Identification des mots écrits

- Rappel des données probantes
- Définition des objectifs d'intervention
- Proposition d'activités de rééducation
- Transfert dans le quotidien

10H30 – 10H45 : Pause

10H45 – 11H30 : Production écrite (phonétique, lexicale et grammaticale)

- Rappel des données probantes
- Définition des objectifs d'intervention
- Proposition d'activités de rééducation
- Transfert dans le quotidien

11H30 – 12H15 : Discours écrit

- Rappel des données probantes
- Définition des objectifs d'intervention
- Proposition d'activités de rééducation
- Transfert dans le quotidien

DEUXIEME JOUR - Après-midi : 13H30 – 16H30

13H30 – 14H15 : Morphologie

- Rappel des données probantes
- Définition des objectifs d'intervention
- Proposition d'activités de rééducation
- Transfert dans le quotidien

14H15 – 15H00 : Compréhension écrite

- Rappel des données probantes
- Définition des objectifs d'intervention
- Proposition d'activités de rééducation
- Transfert dans le quotidien

15H00 – 15H15 : Pause

15H15 – 16H00 : Travail en groupe à partir de vignette clinique

16H00 – 16H30 : Synthèse de la formation et temps d'échange (questions/réponses)



Dates : Jeudi 9 & vendredi 10 novembre 2023



Horaires jeudi: 8H45 – 12H45 / 14H00 – 17H30

Horaires vendredi: 8H45 – 12H15 / 13H30 – 16H30



Lieu: Hôtel Holiday Inn- 59 BD François Mitterrand- 63000 CLERMONT- FERRAND



Tarif sous format FIF-PL : 350 €

Tarif sous format DPC : 532 €

Formation éligible au FIF-PL

Formation permettant de satisfaire à l'obligation de DPC, sous réserve d'acceptation par l'ANDPC.